

*Administration financière—Loi*

demandé des conseils, il n'en a certainement pas fait part au Parlement.

Je m'associe aux députés qui ont déjà pris la parole, le député de Capilano et celui de Calgary, pour réclamer une plus grande efficacité et pour dire que l'organisation du gouvernement doit être modifiée, renforcée en conséquence. Là où j'ai un peu de mal à accepter les arguments du député de Capilano et du député de Calgary, c'est lorsqu'ils font des déclarations générales au sujet des programmes gouvernementaux, prétendant que nous faisons trop, que le gouvernement prélève une trop grande part du produit national brut, que nous devrions réduire le pourcentage du PNB qui est utilisé par le gouvernement. Si les gouvernements imposent comme ils le font, ce n'est pas pour le plaisir d'imposer ou d'obtenir des revenus, mais parce qu'il leur faut de l'argent pour les services nécessaires aux particuliers ou aux sociétés, services qu'ils ne peuvent se procurer eux-mêmes.

Selon les deux députés, nous devrions, d'une façon ou d'une autre, réduire les paiements de transfert qui sont versés aux provinces. Il appartient à ces députés et aux autres personnes qui estiment que le gouvernement devrait réduire ses dépenses, qui jugent que les paiements de transfert effectués aux provinces devraient être réduits, d'exposer leur point de vue. Je prétends qu'il leur appartient, s'ils sont sérieux, s'ils croient à ce qu'ils disent et s'ils veulent être honnêtes avec les autres députés et avec les Canadiens, de dire plus clairement et plus précisément qu'ils ne l'ont fait aujourd'hui ou à d'autres moments, de quelle façon on devrait réduire les paiements de transfert.

Considérons certaines des raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral fait des paiements de transfert. Au cours des années, le gouvernement fédéral a payé environ 50 p. 100 des frais de l'assurance-maladie. Y a-t-il des députés ici qui estiment que nous devrions réduire notre contribution à l'assurance-maladie? Si oui, ils devraient le dire. Nous avons payé environ 50 p. 100 des frais des services hospitaliers. En fait, dans le cas de certaines des provinces les plus pauvres, comme celles de l'Atlantique, la proportion est même supérieure. Y a-t-il des députés qui estiment que le gouvernement fédéral devrait réduire sa part des paiements hospitaliers? Si oui, ils devraient se faire entendre. Bien que nous ayons maintenant changé la formule et changé la loi sur la façon dont nous payons, nous assumons plus de 50 p. 100 des frais de l'enseignement postsecondaire et universitaire pour les Canadiens qui veulent aller à l'université ou dans un collège communautaire. Est-ce trop? Formons-nous trop de gens dans nos universités et nos collèges? Cela coûte-t-il trop cher? Pouvons-nous nous le permettre? Si les députés l'estiment, je pense qu'il leur appartient de le dire ouvertement.

Le gouvernement fédéral assume plus de la moitié du coût de la recherche scientifique au Canada. Nous consacrons une plus faible proportion du produit national brut à ce genre de recherche que les autres pays industrialisés. L'objectif avoué du gouvernement, qui est d'accroître ses dépenses dans ce domaine en les portant à 1.5 p. 100 de son PNB, ne se réalisera pas avant plusieurs années. En fait, bon nombre des pays industrialisés de l'Occident, notamment le Japon, consacrent déjà 2.5 p. 100 de leur PNB à la recherche scientifique. Se trouve-t-il parmi nous un député qui croit vraiment que nous

dépensons déjà une trop grande part des deniers publics dans ce domaine? Et même si tel est effectivement le cas devons-nous continuer de nous en remettre au secteur privé qui, pour des raisons dont je n'ai pas le temps de discuter aujourd'hui, n'a pas réussi à porter ses dépenses à un niveau équivalent au 1.5 p. 100 du PNB que l'État consacre à la recherche scientifique? Si c'est là leur décision comment ferons-nous pour atteindre le niveau de 2.5 p. 100?

Nous avons reçu jusqu'ici une foule de rapports sur le mauvais état de nos forêts. L'un des plus récents nous est parvenu du Conseil des sciences. Mardi dernier, nous avons eu un grand débat sur l'importante question du secteur forestier. Il y a quelques mois de cela, ce conseil a publié un rapport, le dernier d'une grande série d'études entreprises par divers instituts de recherche, dans lequel les auteurs soutenaient que nous abattons nos forêts deux fois plus vite que nous les replantons. A moins que les autorités tant fédérales que provinciales ne prennent des mesures très rigoureuses, d'ici à un quart de siècle, nous risquons de voir disparaître les entreprises forestières qui permettent à des centaines de milliers de Canadiens de gagner leur vie. Aurions-nous intérêt à réduire les dépenses affectées au reboisement?

Et que dire du secteur de la pêche? Nous venons de voir le gouvernement fédéral libéral conclure une entente avec deux gouvernements provinciaux conservateurs, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement de Terre-Neuve. Ils viennent tous trois de ratifier une entente importante concernant la restructuration du secteur de la pêche dans la région de l'Atlantique; cette initiative se traduira par une importante injection de fonds de la part des autorités fédérales et provinciales. Et pourquoi, monsieur le Président? Pour la bonne raison que, laissé à la libre entreprise, le secteur de la pêche ne réussissait pas à se tirer d'affaire, et ce pour de raisons que je n'ai pas le temps d'exposer, et puis de toute façon je ne suis pas spécialiste en la matière pour prétendre en discuter dans les détails.

Pourquoi le gouvernement fédéral libéral et les deux gouvernements provinciaux conservateurs ont-ils décidé de se charger de ce secteur? C'est que l'on trouve dans la région de l'Atlantique entre 60,000 et 70,000 personnes qui comptent exclusivement sur la pêche pour gagner leur vie. Nous avons donc là un autre exemple de la concertation qui a lieu entre les autorités fédérales et provinciales en matière de dépenses.

• (1200)

Prenons maintenant le cas du secteur agricole. Nous devons, dans ce domaine, affronter la concurrence de bien des pays. Si nous avons pu mettre au point de nouveaux produits, c'est grâce aux fonds que le gouvernement a consacrés à la recherche agricole et qui ont permis de découvrir de nouveaux produits, par exemple le grain à mûrissement plus rapide, et autres. Le député de Capilano prétend-il que nous en faisons trop? J'exhorte les députés qui semblent persuadés que les divers gouvernements dépensent trop d'argent, ou prélèvent une part trop importante du produit national brut, à faire preuve d'honnêteté et à nous expliquer comment ces gouvernements pourraient faire pour diminuer leurs dépenses.